

Les conquêtes de Hazaël selon la recension lucianique en 4 Règ 13,22

Matthieu Richelle

1. Une énigme

La recension lucianique présente en 4Règ 13,22, soit vers la fin de la section concernant le règne de Joas d'Israël, une notice absente de toutes les autres traditions manuscrites et demeurant "assez énigmatique"¹:

Καὶ ἔλαβεν Ἰαζαήλ τὸν ἀλλόφυλον ἐκ χειρὸς αὐτοῦ ἀπὸ τῆς θαλάσσης τῆς καθ' ἑσπέραν ἕως Ἰαφέκ

"Et Hazaël prit l'étranger de sa main depuis la mer qui est selon le couchant jusqu'à Aphek".

Ce passage évoque la conquête d'un territoire par le grand roi araméen Hazaël, mais de grandes incertitudes demeurent quant à la région désignée ici. Une difficulté se présente en effet pour l'identification des deux extrémités servant à la décrire: la mer est désignée par une expression étrange ("selon le couchant"), et l'on connaît plusieurs sites du nom d'Aphek².

2. La Méditerranée?

Le vocable ἀλλόφυλον est généralement utilisé (au pluriel) par les traducteurs de la Septante pour désigner les Philistins³. Dans ces conditions, beaucoup jugent difficile d'identifier Aphek avec le site connu sous ce nom dans le plateau du Golan, à l'est du lac de Galilée, car rien n'indique que les Philistins aient eu le contrôle d'un site aussi éloigné⁴. On pense plutôt à un site de la plaine de Sharon (Ras al-'Aïn), auquel cas la mer serait vraisemblablement la Méditerranée, distante de 14 km. La description paraît crédible: dans la campagne qui l'a conduit à Gath (2R 12,18), Hazaël aurait conquis une bande de terre côtière habitée par les Philistins. Le verset signifierait: "Hazaël prit de sa main le territoire philistin de la Méditerranée à Aphek". Certains chercheurs voient là une réelle information historique⁵.

¹ Lemaire, Hazaël, 103 n. 85.

² Frankel, Aphek.

³ Cf. par exemple 1R 15,27; 16,15, 2R 8,2-3; 18,8. Voir Lust / Eynikel / Hauspie, Lexikon, 29, et Grillet / Lestienne, Livre, 74-76.

⁴ Par exemple Cogan / Tadmor, Kings, 149.

⁵ Jepsen, Israel; Mazar, Gath; Noth, History, 239; Lipiński, Aramaeans, 386.

Mais les mots utilisés permettent-ils vraiment de voir ici une désignation de la Méditerranée ? Plusieurs estiment que καθ' ἑσπέραν désigne la direction de l'Occident, donc la “mer occidentale”⁶. On propose alors différentes rétroversions. Celle suggérée par Edward Lipiński⁷ (יָם מְבוּאָה הַשְּׁמֹנֶה) sur la base de Jos 1,4 paraît fragile car vérification faite, en ce dernier passage LXX^L la traduit par ἄπο δυσμῶν ἡλίου. Adrian Schenker⁸ avance ים בערבה, en notant qu'en un autre endroit (1S 23,24) la LXX^L a traduit ים בערבה par καθ' ἑσπέραν. Mais nous allons précisément voir que cela conduit plutôt à comprendre l'expression hébraïque autrement que par “mer occidentale”.

En fait, même si le grec de 4Règ 13,22 peut se traduire “selon le couchant”⁹, le choix d'un terme qui signifie presque toujours “soir” dans la Septante étonne. Le traducteur grec utiliserait plutôt δυσμαί¹⁰, comme par exemple dans l'expression πρὸς δυσμαίς qui traduit לַמַּעֲרָב en 1Ch 7,28 pour signifier “vers l'ouest” en opposition à κατ' ἀνατολάς (“vers l'est”). Il convient donc de se pencher de manière plus précise sur les usages du mot ἑσπέρα dans la Septante, et en particulier dans la recension lucianique.

3. La Mer morte

Dans l'ensemble constitué des livres des Règles et des Chroniques, la LXX^L utilise treize fois le mot ἑσπέρα (outre notre passage): onze fois¹¹ il traduit naturellement le mot עֶרֶב (“soir”) et deux fois (1S 23,24; 2R 14,25) il apparaît là où le TM porte עֶרְבָה (cf. le tableau ci-après).

	TM	LXX ^L
1S 23,24	<p style="text-align: center;">וְדָוִד וְאֲנָשָׁיו בְּמִדְבַּר מַעֲוֹן בְּעֶרְבָה אֵל יְמִין הַיַּשְׁמֹון</p> <p>Et David et ses hommes étaient au désert de Maôn dans la Araba au sud de la steppe</p>	<p>καὶ Δαυὶδ καὶ οἱ ἄνδρες αὐτοῦ ἐν τῇ ἐρήμῳ τῇ Ἐπηκόω καθ' ἑσπέραν ἐκ δεξιῶν τοῦ Ἰεσσαίου</p> <p>Et David et ses hommes étaient dans le désert de Epèkô, du côté du couchant, à droite de Jessémos.</p>

⁶ Cogan / Tadmor, Kings, 149.

⁷ Lipiński, Aramaeans, 386.

⁸ Schenker, Textgeschichte, 114.

⁹ Liddel / Scott / Jones / McKenzie, Lexicon, 697.

¹⁰ Le lexique de Lust / Eynikel / Hauspie, Lexikon (fondé cependant sur le texte de Rahlfs) recense 62 occurrences.

¹¹ Fernández Marcos / Spottorno Díaz-Caro / Cañas Reillo, Índice, I, 190. Cet ouvrage classe la première des deux occurrences de ἑσπέρα en 1R 22,35 parmi les passages où ce mot traduit עֶרֶב, mais c'est manifestement une erreur car la recension lucianique y porte ἀπὸ πρωὶ ἕως ἑσπέρας, expression sans ambiguïté (“du matin jusqu'au soir”).

2R 14,25	מְלִבוֹא חַמַּת עַרְיִים הָעֲרָבָה	ἀπὸ εἰσόδου Αἰμαθ ἕως τῆς θαλάσσης τῆς πρὸς ἑσπέραν
	Depuis Lebo-Hamat jusqu'à la mer de la Araba	Depuis l'entrée de Aimat jusqu'à la mer qui est vers le soir.

Il est clair que la LXX^L a traduit comme si sa Vorlage portait partout une expression contenant עַרְיִים¹², tout en jouant dans ces deux derniers cas sur la polysémie du mot grec ἑσπέρα (“soir” ou “couchant”). L’explication pourrait tenir au manque de connaissances topographiques du traducteur: contrairement à LXX^B, la recension lucianique n’utilise jamais le nom propre Αραβα¹³ dans l’ensemble des livres des Règnes, et n’a donc sans doute pas identifié ערבה comme un terme géographique dans ces deux passages¹⁴. En 2R 14,25 en particulier, LXX^B a bien vu (ou harmonisé à partir du TM) en ים הערבה un toponyme (θαλάσσης τῆς Αραβα)¹⁵. Or la Araba désigne une partie de la dépression topographique allant du lac de Galilée au golfe d’Aqaba, et toujours un territoire connexe à la Mer morte¹⁶; le syntagme ים הערבה est quant à lui une désignation évidente de cette mer dans ses quatre autres occurrences¹⁷: les contextes ne laissent aucun doute sur ce point, et trois fois sur quatre l’expression s’y trouve en apposition avec la formule יַם־הַמֶּלַח (“mer du sel”). En 2R 14,25 il faut comprendre de même¹⁸.

Une situation où le traducteur grec s’est trouvé en difficulté de manière analogue a déjà été notée par les traductrices du Deutéronome pour la collection *La Bible d’Alexandrie*. En Dt 1,1 et 11,30, la Septante utilise δυμαί (le “couchant”) alors que le TM porte עַרְבָה. C. Dogniez et M. Harl se demandaient alors: “Faut-il imaginer dans ce cas une confusion avec la racine hébraïque ‘érèb, qui signifie ‘le soir’, ‘le couchant’?”¹⁹ Il semble bien que ce soit le cas²⁰.

¹² Pour 1S 23,24 voir Grillet / Lestienne, Livre, 360.

¹³ Pas de notice dans Fernández Marcos / Spottorno Díaz-Caro / Cañas Reillo, Índice, II, 19.

¹⁴ Cf. d’autres cas similaires cités par Lust / Eynikel / Hauspie, Lexikon, 244.

¹⁵ On peut se demander si le ה final n’a pas été compris par LXX^L comme un suffixe directionnel, ce qui expliquerait la présence de la préposition πρὸς dans θαλάσσης τῆς πρὸς ἑσπέραν, alors qu’elle est absente chez LXX^B.

¹⁶ Seely, Arabah, 321-322.

¹⁷ Dt 3,17; 4,49; Jos 3,16; 12,3.

¹⁸ Kittel, Bücher, 263; Šanda, Bücher, 171; Cogan / Tadmor, Kings, 161; Seely, Arabah, 323. Il ne s’agit pas de la Mer rouge (contra Sweeney, Kings, 368)!

¹⁹ Dogniez / Harl, Deutéronome, 95.

²⁰ Dans les livres des Règnes, on peut donner comme exemple de la même confusion 2R 25,4 où ὁδὸν τῆν ἐπὶ δυμαίς rend dans la LXX^L un hébreu דֶּרֶךְ הָעֲרָבָה.

Il est très probable que dans le verset qui nous intéresse, 2R 13,22 LXX^L, soit à peine un chapitre avant 14,25, le traducteur grec ait de la même manière lu ים הערבה sans comprendre qu’il s’agit d’une désignation de la Mer morte et en interprétant sur la base du mot עֵרֵב. L’utilisation de la préposition καθά rappelle 1S 23,24 où καθ’ ἑσπέραν traduit בְּעֵרְבָה, mais il ne semble pas que l’on puisse proposer une telle rétroversion pour notre verset, car dans ce dernier le mot «mer» est précédé de la préposition אֶת: on obtiendrait l’expression improbable מֵיִם בְּעֵרְבָה. Il est vraisemblable que la Vorlage portait le syntagme habituel (avec un état construit) ים הערבה.

Au passage, remarquons que cette difficulté de traduction constitue un indice très fort de l’existence d’une Vorlage hébraïque pour ce verset, qui n’est donc sans doute pas une invention d’un glossateur hellénisant²¹.

4. Le territoire conquis par Hazaël

Par conséquent, en toute rigueur, les usages des traducteurs de la recension lucianique impliquent que notre verset évoque une région située entre la Mer morte et un site nommé Aphek. Ce dernier toponyme désignerait alors sans doute la cité Aphek située à l’est du lac de Galilée, pour lequel on a proposé plusieurs identifications²². Une description territoriale proche se trouve en Jos 12,3, qui désigne l’essentiel de la partie septentrionale de la Transjordanie : “la Araba jusqu’à la mer de Kinnerot à l’orient, et jusqu’à la mer de la Araba, ou mer Salée, à l’orient, en direction de Bet-ha-Yeshimot” (ce dernier site se trouve immédiatement au nord-est de la mer Morte). Les limites nord et sud du territoire visé dans ce verset sont indiquées respectivement par les deux “mers”: lac de Kinnéret et mer morte, tandis que la limite ouest se voit marquée par le Jourdain (cf. les précisions “à l’orient” qui indiquent qu’il faut considérer les rives orientales des deux “mers”). En 2R 13,22 LXX^L, la région considérée paraît comparable.

Une telle description ne s’accorde cependant guère avec la mention de Philistins. Mais est-il nécessaire de traduire mot ἀλλόφυλος ainsi? Ici encore, il semble que certains commentateurs soient allés un peu vite²³. Considérons en

²¹ Contra Rahlfs, Septuaginta, 689, qui avait déjà pensé à la rétroversion que nous retenons mais concluait à l’absence d’une Vorlage hébraïque à cause du problème historique lié aux Philistins.

²² Frankel, Aphek, 276.

²³ Il n’est pas non plus opportun de corriger le texte comme le propose Gray, Kings, 601 n. a, qui a émis l’hypothèse que la Vorlage de LXX^L portait הַנְּיִי (“les païens”) et suggéré de rétablir הַגִּלְיָל (“la Galilée”). Cette proposition, totalement conjecturale, n’est guère convaincante.

effet les usages des traducteurs en ce qui concerne le mot ἀλλόφυλος. Il est vrai qu'en général²⁴, la Septante emploie ce vocable pour désigner les Philistins, et dans toutes les occurrences autres que 2R 13,22 au sein de l'ensemble 1-2S, 1-2R, 1-2Ch²⁵, la recension lucianique l'utilise effectivement pour traduire תַּשְׁלָּח ou pour expliciter le même référent²⁶. Mais on trouve quelques cas où le traducteur a manifestement employé le mot dans son sens premier d'"étranger"²⁷, conformément à l'étymologie et à l'usage classique du terme²⁸. En outre, passage particulièrement surprenant et pertinent pour notre discussion doit être signalé: 2R 8,28. Il y est en effet question, du côté du TM, de אֲרָם-תְּלִיזִי לְאֲרָם, mais de Αζαηλ βασιλέως ἀλλοφύλων dans la LXX^B! Du côté de la LXX^L, les manuscrits bc₂e₂ ont Αζαηλ βασιλέα Συρίας²⁹, mais le manuscrit o porte ἀλλοφύλων³⁰. Il est clair que dans ce verset l'ancienne Septante devait porter ἀλλοφύλων (c'est le témoignage grec le plus éloigné du TM) et que cela a été corrigé ultérieurement en Συρίας. Cela prouve qu'un traducteur de la Septante a décidé de traduire אֲרָם par ἀλλοφύλων en 2R 8,28. Il est donc envisageable qu'en 2R 13,22 (à peine cinq chapitres plus loin) le traducteur ait encore utilisé ἀλλοφύλων là où il lisait אֲרָם. Dans ce cas, la Vorlage hébraïque signifiait:

- soit que Hazaël avait pris de la main de Joachaz "Aram depuis la Mer morte jusqu'à Aphek" ("Aram" étant complément d'objet direct du verbe prendre): la dénomination "Aram" pour un tel territoire viendrait de ce que ces régions ont été annexées au royaume de Hazaël;
- soit que "Hazaël d'Aram" avait pris de la main de Joachaz un territoire allant "de la Mer morte à Aphek".

Par suite, le territoire conquis par Hazaël selon ce verset comprendrait les territoires transjordaniens couvrant essentiellement Galaad et le Bashân. Nous constatons cependant qu'il est inutile de changer ἀλλόφυλον en γαλαάδ comme le proposait Klöstermann³¹: en considérant simplement les usages attestés de la Septante, nous parvenons à une solution qui ne suppose aucune correction.

²⁴ Voir note 3.

²⁵ Fernández Marcos / Spottorno Díaz-Caro / Cañas Reillo, Índice, I, 22-23.

²⁶ Dans un certain nombre de cas, l'hébreu correspondant ne porte pas le mot תַּשְׁלָּח mais y renvoie implicitement, comme nous l'avons vérifié d'après le contexte.

²⁷ On peut citer Ex 34,15; Is 61,5; Jl 4,4; Jdt 6,1; 1Ma 4,26.30; 5,15; 11,68.74; 2Ma 10,2.5. Voir encore Grillet / Lestienne, Livre, 74-76.

²⁸ Liddell / Scott / Jones / McKenzie, Lexicon, 71: "of another tribe, foreign".

²⁹ Brooke / McLean / Thackeray, Testament, 326.

³⁰ Fernández Marcos / Busto Saiz, Texto, 106.

³¹ Klöstermann, Bücher, 439.

De manière remarquable, ce résultat trouve un appui dans les propositions faites par André Lemaire dans son grand article sur Hazaël au sujet des conquêtes du roi araméen, et notamment son analyse du passage de 2R 10,32-33: “En ce temps-là, Yahvé commença à tailler dans Israël et Hazaël battit les Israélites dans le territoire à partir du Jourdain vers le soleil levant, tout le pays de Galaad, le pays des Gadites, des Rubénites, des Manassites, depuis Aroër qui est sur le torrent d’Arnon, Galaad et Bashân”. Selon cet historien³², le phénomène de Wiederaufnahme entre les deux occurrences de “Galaad” trahit une surcharge, et le verset ne mentionnait primitivement que les régions de Galaad et du Bashân, ce qui s’accorderait mieux avec les données de la stèle de Méscha et le rôle des Moabites et des Ammonites. Cet ensemble géographique, auquel il faut adjoindre la moyenne vallée du Jourdain, représenterait des territoires annexés au royaume de Damas. Nous constatons ainsi que le verset de 2R 13,22 LXX^L, loin d’évoquer une campagne araméenne en Philistie, constitue selon notre lecture une reformulation de 2R 10,32-33 qui s’intègre parfaitement bien dans la description générale du règne de Hazaël.

Summary

The Lucianic text of 2Kgs 13,22 includes a statement absent elsewhere: καὶ ἔλαβεν Ἀζαήλ τὸν ἀλλόφυλον ἐκ χειρὸς αὐτοῦ ἀπὸ τῆς θαλάσσης τῆς καθ’ ἐσπέραν ἕως Ἀφέκ. Commentators generally understand that Hazael conquered a Philistine territory between the Mediterranean Sea and Aphek in the coastal plain. Paying attention to the translation practices of LXX^L leads us to another solution: the territory lies in Transjordan between the Dead Sea and Aphek in the Golan. Thus this verse may be compared to another description of Hazael’s invasion, 2Kgs 10,32-33.

Zusammenfassung

2Kön 13,22 LXX^L enthält eine Mitteilung, die in den anderen Textzeugen fehlt: καὶ ἔλαβεν Ἀζαήλ τὸν ἀλλόφυλον ἐκ χειρὸς αὐτοῦ ἀπὸ τῆς θαλάσσης τῆς καθ’ ἐσπέραν ἕως Ἀφέκ. Die Kommentatoren verstehen allgemein, dass Hazael ein philistinisches Territorium zwischen dem Mittelmeer und Aphek erobert hat. Mit Blick auf die zu beobachtende Übersetzungspraxis von LXX^L ist für LXX-Vorlage eine andere geographische Lage anzunehmen: das Territorium findet sich zwischen dem Toten Meer und Aphek in den Golanhöhen. Dieser Vers ist folglich mit 2Kön 10,32-33 vergleichbar.

³² Lemaire, Hazaël, 101-102.105.

Bibliographie

- Brooke, A. E. / McLean, N. / Thackeray, H.St.J., *The Old Testament in Greek, II, Part II: I and II Kings*, London 1930.
- Cogan, M. / Tadmor, H., *II Kings. A New Translation with Introduction and Commentary (AB 11)*, New York 1988.
- Dogniez, C. / Harl, M., *Le Deutéronome (La Bible d'Alexandrie 5)*, Paris 1992.
- Fernández Marcos, N. / Busto Saiz, J.R., *El Texto Antioqueno de la Biblia Griega, II, 1-2 Reyes*, Madrid 1992.
- Fernández Marcos, N. / Spottorno Díaz-Caro, V. / Cañas Reillo, J.M., *Índice griego-hebreo del texto antioqueno en los libros históricos, I: Índice general, II: Índice de nombres propios*, Madrid 2005.
- Frankel, R., *Aphek*, in: *ABD 1*, 1992, 275-277.
- Gray, J., *I and II Kings (OTL)*, Philadelphia, PA ³1979.
- Grillet, B. / Lestienne, M., *Premier livre des Règnes (La Bible d'Alexandrie 9.1)*, Paris 1997.
- Jepsen, A., *Israel und Damaskus*, in: *AfO 14 (1942)* 154-158.
- Kittel, R., *Die Bücher der Könige (HAT)*, Göttingen 1900.
- Klöstermann, A., *Die Bücher Samuels und der Könige, Kurzgefasste Kommentare, Nördlingen* 1887.
- Lemaire, A., *Hazaël de Damas, roi d'Aram*, in: Charpin, D. / Joannès, F. (ed.), *Marchands, diplomates et empereurs. Etudes sur la civilisation mésopotamienne offertes à P. Garelli*, Paris 1991, 91-108.
- Liddell, H.G. / Scott, R. / Jones, H.S. / McKenzie, R., *A Greek-English Lexicon. With a Supplement*, London ⁹1968.
- Lipiński, E., *The Arameans. Their Ancient History, Culture, Religion (OLA 100)*, Leuven 2000.
- Lust, J. / Eynikel, E. / Hauspie, K., *Greek-English Lexikon of the Septuagint. Revised Edition*, Stuttgart 2003.
- Mazar, B., *Gath and Gittaim*, in: *IEJ 4 (1954)* 227-235.
- Noth, M., *The History of Israel*, New York 1960.
- Rahlf's, A., *Septuaginta-Studien I-III*, Göttingen ²1965.
- Šanda, A., *Die Bücher der Könige*, Würzburg 1912.
- Schenker, A., *Älteste Textgeschichte der Königsbücher. Die hebraische Vorlage der ursprünglichen Septuaginta als älteste Textform der Königsbücher (OBO 199)*, Fribourg / Göttingen 2004.
- Seely, D.R., *Arabah*, in: *ABD I*, 1992, 321-324.
- Sweeney, M.A., *I & II Kings (OTL)*, Louisville, KY / London, 2007.

Matthieu Richelle
85, avenue de Cherbourg
78740 Vaux-sur-Seine
France
E-Mail: matt_richelle@yahoo.fr